



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-septième session

Amman (Jordanie), 5-8 février et 4-5 mars 2024

Ordre du jour provisoire annoté

Réunion des hauts fonctionnaires 5-8 février 2024

I. Questions liminaires

- 1) Adoption de l'ordre du jour et du calendrier**
- 2) Élection du président et des vice-présidents et nomination du rapporteur**
- 3) Déclaration du Représentant régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord**
- 4) Déclaration du Président de la 37^e session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient à la réunion des hauts fonctionnaires**

II. Questions relatives aux politiques et aux réglementations régionales et mondiales

- 5) Accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord**

On sait qu'il est essentiel de transformer les systèmes agroalimentaires pour les rendre plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables et ainsi promouvoir l'amélioration de la production, de la nutrition, de l'environnement et des conditions de vie, sans laisser personne de côté, en vue d'atteindre les objectifs de développement durable. Alors que les pays de la région s'efforcent de se rétablir des répercussions néfastes des problèmes qui touchent le monde entier ces dernières années, il devient de

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

plus en plus crucial d'adopter des politiques et un plan d'action permettant d'accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires régionaux, afin d'assurer la durabilité de l'agriculture et la sécurité alimentaire et ce, malgré les multiples crises auxquelles la région est confrontée. Sur la base des résultats obtenus aux 35^e et 36^e sessions de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, les débats de la 37^e session devraient permettre de dégager une vision régionale et de définir un plan d'action, qui bénéficieront d'une prise en main et d'un appui conjoints, dont le but sera de mettre en œuvre des actions destinées à accélérer cette transformation. Dans ce contexte, la discussion portera sur le cadre, le programme et les priorités mondiaux et régionaux de la FAO à cet égard.

6) Récapitulatif des recommandations émanant des commissions régionales et des principales réunions au Proche-Orient

Présentation des conclusions et recommandations émanant des commissions régionales de la FAO au Proche-Orient en ce qui concerne i) les questions relatives aux politiques et aux réglementations et ii) les questions relatives au Programme et au budget. Les instances régionales prises en compte sont notamment la Commission régionale des pêches (CORÉPÊCHES) et la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO). Le présent document expose également, à titre d'information, des informations actualisées issues d'autres réunions régionales pertinentes, en particulier celle du Comité technique conjoint de haut niveau sur l'eau et l'agriculture de la Ligue des États arabes.

7) Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord

Si des progrès importants ont été accomplis, des lacunes majeures continuent d'entraver la participation des femmes aux systèmes agroalimentaires. Cette note d'information donne un aperçu de la dynamique de genre qui caractérise les systèmes agroalimentaires dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et met en évidence les principales carences qui, parfois, empêchent les femmes de contribuer pleinement à la transformation rurale et au développement des systèmes agroalimentaires et d'en tirer profit sur un pied d'égalité avec les hommes. Elle fait le point sur les activités de la FAO en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes et présente des approches et des mesures prometteuses, à même d'être reproduites et transposées à une plus grande échelle. Enfin, elle propose une série d'actions à mener à l'avenir et souligne la nécessité de mettre en place des approches intégrées et systémiques qui permettent de s'attaquer aux causes sous-jacentes des inégalités entre femmes et hommes, qui prennent racine dans des normes et des pratiques sociales discriminatoires et sont perpétuées par des structures, des cadres juridiques et des politiques qui ne tiennent pas compte des questions de genre.

8) Permettre une transformation rurale durable et inclusive au Proche-Orient et en Afrique du Nord

La transformation rurale est le processus qui consiste à améliorer les moyens d'existence des populations rurales en renforçant la productivité agricole, la commercialisation, la diversification, l'accès aux services, l'emploi décent et la participation à l'élaboration des politiques. Les processus de transformation menés par la FAO englobent donc l'ensemble du continuum rural-urbain, notamment les chaînes de valeur durables et le secteur agroalimentaire, le travail décent et l'autonomisation des jeunes, des services de conseil rural efficaces et réactifs, l'action collective, l'intensification durable et l'innovation numérique, sans oublier l'inclusion et l'égalité des genres, qui sous-tendent chaque initiative. Le document appelle à l'adoption d'approches systémiques qui s'appuient sur des processus multisectoriels et multipartites dans les domaines des politiques, des investissements et du financement, de la gouvernance, des institutions, du capital humain et des partenariats, aux fins d'une transformation plus inclusive et plus durable.

9) Accélérer la transition vers des marchés, un commerce et une consommation durables

La mise en place d'un écosystème durable et bien intégré qui soit fondé sur des marchés, un commerce et une consommation agroalimentaires durables est à même d'assurer la sécurité alimentaire et de garantir une alimentation saine à tous les habitants de la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Il reste toutefois impératif d'élaborer et de faire sien le cadre de politique générale qui favorisera

l'accélération de la transformation en faveur de marchés agroalimentaires durables grâce à des chaînes d'approvisionnement alimentaire résilientes, du commerce, en renforçant les échanges intrarégionaux, ainsi que de la consommation, en permettant et en encourageant l'accès à une alimentation saine pour tous. Ce document présente les éléments nécessaires à une telle transformation et définit les domaines prioritaires et les investissements nécessaires.

10) Une agriculture plus verte pour des systèmes agroalimentaires efficaces et résilients face aux aléas climatiques

Pour transformer les systèmes alimentaires, il est urgent de s'attaquer aux facteurs responsables de la dégradation des ressources naturelles qui menacent la productivité agricole, tels que la pénurie d'eau, la dégradation des terres, des forêts et des sols, l'appauvrissement de la biodiversité et les pratiques de gestion non durables, autant de phénomènes appelés à s'intensifier en raison des effets de plus en plus marqués du changement climatique. Ce document recommande d'opérer une transition vers des systèmes de production durables et, parallèlement, d'entreprendre des processus d'élaboration de politiques et une planification inclusive à long terme au service d'agroécosystèmes résilients face au changement climatique.

11) Actions anticipées visant à gérer les effets des crises cumulées

La région Proche-Orient et Afrique du Nord est caractérisée par un ensemble de facteurs de vulnérabilité structurels et exposée à des aléas naturels et à des risques d'origine humaine qui la rendent extrêmement encline à subir les effets conjugués des chocs, des stress et des crises. En outre, le changement climatique, les conflits, l'instabilité politique, les pressions démographiques, la dégradation des ressources naturelles et la forte dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires sont des facteurs de stress durables qui ne font qu'accentuer les risques et les facteurs de vulnérabilité et affaiblir les capacités existantes. Si l'on ajoute à cela les phénomènes liés au changement climatique de plus en plus fréquents et de plus en plus graves, la pénurie d'eau, l'instabilité économique et les conflits, on ne saurait sous-estimer la menace que représente l'insécurité alimentaire pour la région. Ce document prône l'adoption généralisée de systèmes d'action anticipée globaux et multirisques dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, qui s'inscrivent dans un cadre général propice à une gestion efficace et dynamique des risques de catastrophe.

12) Le portefeuille d'écoles pratiques d'agriculture dans la région

Courte vidéo sur la manifestation régionale consacrée aux écoles pratiques d'agriculture et les efforts concertés visant à soutenir l'accroissement de ce portefeuille dans la région, en accordant une certaine attention à la mise en œuvre de l'initiative sur les exploitants en tant qu'innovateurs agricoles au service d'écosystèmes résilients ([FAIRE] – Repenser et moderniser les écoles pratiques d'agriculture) – qui constitue l'un des 12 nouveaux domaines d'impact à valeur ajoutée destinés à prêter un appui innovant aux agriculteurs face aux défis actuels et nouveaux.

III. Questions relatives au Programme et au budget

13) Cadre stratégique, priorités et résultats dans la région

La Conférence régionale examinera la façon dont les activités de la FAO ont permis de répondre aux priorités régionales préalablement convenues au cours de la période 2022-2023 et de rendre les systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables, en vue d'*améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie*, en ne laissant personne de côté. Elle formulera également des orientations concernant les priorités régionales pour le prochain exercice biennal (2024-2025) et ceux d'après, en se fondant sur le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO.

Les débats feront fond sur les résultats des travaux menés par l'Organisation dans la région, le Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et le Programme de travail et budget 2024-2025, approuvés par la Conférence de la FAO en juillet 2023.

14) Informations actualisées sur la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation

La Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation (la Stratégie) a été élaborée dans le cadre d'un processus de consultations approfondies et inclusives, lancé en septembre 2021. Conçue comme un outil essentiel à la mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, elle vise à aider les membres à tirer parti de la science et de l'innovation pour mettre en place des solutions spécifiques au contexte et systémiques, au service de systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables, en vue d'apporter des *améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie*, en ne laissant personne de côté, et de contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce document donnera un aperçu du plan régional relatif à la mise en œuvre de la Stratégie dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et présentera les principales manifestations organisées dans la région, en soulignant les conclusions et recommandations clés qui en sont issues. L'accent sera mis sur les possibilités offertes par l'innovation et les technologies numériques, notamment pour les petits producteurs, en vue de renforcer la résilience de ceux-ci face aux chocs climatiques, d'améliorer leur productivité, de favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles et d'accroître leurs moyens de subsistance.

15) Informations actualisées sur la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique

Le changement climatique est l'une des externalités majeures auxquelles le monde est confronté de manière générale, mais la région Proche-Orient et Afrique du Nord est touchée bien plus durement que les autres par les effets néfastes de ce phénomène. La FAO a mis au point la Stratégie relative au changement climatique afin de surmonter cette difficulté et de gérer la transformation des systèmes agroalimentaires dans une optique de résilience face au climat. La séance sera l'occasion de mettre en évidence les principaux aspects et exemples de mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique.

16) Financer l'élimination de la faim, aujourd'hui et demain (ODD 2)

On ne peut qualifier de satisfaisants les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 2. Dans l'état actuel des choses, il semble impossible de l'atteindre d'ici à 2030. Parmi les principaux écueils, recensés par un large éventail de parties prenantes, figure le manque de disponibilité et d'accessibilité du financement nécessaire à sa réalisation. Au cours de la séance, les participants se pencheront sur les difficultés rencontrées et les possibilités offertes, notamment en ce qui concerne les moyens de garantir la disponibilité et l'accessibilité du financement afin d'éliminer la faim, aujourd'hui et demain.

17) Renforcer la résilience grâce à la transformation des systèmes agroalimentaires

La FAO s'efforce d'aider les États membres à transformer leurs systèmes agroalimentaires afin de les rendre plus résilients. Ces efforts revêtent un caractère d'autant plus impératif dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, où de multiples facteurs pèsent sur la résilience de l'agriculture, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance. La séance sera l'occasion de mettre en avant les solutions en matière de politiques et les pratiques optimales qui permettent de renforcer la résilience grâce à la transformation des systèmes agroalimentaires.

18) Perspectives de la sécurité alimentaire mondiale et régionale

Cette séance permettra de présenter les perspectives de la sécurité alimentaire mondiale et régionale, sur la base de scénarios à court, moyen et long termes, comme indiqué dans le rapport de la FAO intitulé *Perspectives de la sécurité alimentaire mondiale et régionale*. Il est indispensable d'avoir une vision prospective solide et de bien analyser les évolutions afin de concevoir et de mettre en œuvre en temps voulu des politiques efficaces au service de la sécurité alimentaire.

19) Comment lutter contre les pertes et le gaspillage de nourriture

Les pertes et le gaspillage de nourriture constituent un défi de taille pour les systèmes agroalimentaires mondiaux et régionaux. Si de nombreux efforts ont été déployés pour les atténuer, il n'en reste pas moins qu'environ un tiers des denrées alimentaires sont perdues ou gaspillées dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. La séance sera l'occasion de partager les pratiques optimales et les solutions en matière de politiques visant à lutter contre les pertes et le gaspillage de nourriture, grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un cadre stratégique favorable et à l'adoption de pratiques et de comportements différents en matière de consommation de denrées alimentaires.

20) Réseau des bureaux décentralisés

Les efforts actuellement déployés pour améliorer et renforcer les activités menées par le réseau des bureaux décentralisés de la FAO dans la région seront examinés et des recommandations seront formulées en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'Organisation aux niveaux régional et national.

IV. Autres questions**21) Questions diverses****22) Examen de la Déclaration ministérielle****23) Adoption du rapport de la réunion des hauts fonctionnaires**

Réunion ministérielle 4-5 mars 2024

- 24) **Déclaration du Directeur général de la FAO**
- 25) **Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO**
- 26) **Déclaration du Président de la 37^e session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**
- 27) **Déclaration de la Présidente du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)**
- 28) **Déclaration du porte-parole des organisations de la société civile**
- 29) **Déclaration du porte-parole du secteur privé**

V. Tables rondes ministérielles

Les pays auront l'occasion de débattre des priorités régionales et de réfléchir à la manière dont elles concordent avec la vision de la FAO, qui a pour vocation de contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030 au moyen d'une transformation visant à rendre les systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables afin d'apporter des *améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie*, en ne laissant personne de côté. Chacune des *quatre améliorations* servira de point de départ à des débats ministériels animés par des modérateurs.

30) Table ronde ministérielle I: Permettre une transformation rurale durable et inclusive au Proche-Orient et en Afrique du Nord

Débat encadré sur la priorité régionale relative à la transformation rurale, au développement territorial, à l'innovation numérique, aux services de vulgarisation et de conseil et à l'emploi décent, ainsi que sur les résultats obtenus au cours du dernier exercice biennal, la voie à suivre et les liens avec les volets «amélioration en matière de production» et «amélioration en matière de conditions de vie» du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO.

31) Table ronde ministérielle II: Accélérer la transition vers des marchés, un commerce et une consommation durables

Débat encadré sur la priorité régionale relative à la sécurité alimentaire, à l'alimentation saine, aux systèmes alimentaires, aux marchés et au commerce, et aux politiques favorables, ainsi que sur les résultats obtenus au cours du dernier exercice biennal, la voie à suivre et les liens avec les volets «amélioration en matière de nutrition» et «amélioration en matière d'environnement» du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO.

32) Table ronde ministérielle III: Une agriculture plus verte pour assurer un redressement durable et lutter contre le changement climatique

Débat encadré sur la priorité régionale relative à la reprise verte, à la productivité de l'eau, à la gouvernance, aux solutions fondées sur la nature et aux actions relatives au changement climatique, ainsi que sur les résultats obtenus au cours du dernier exercice biennal, la voie à suivre et les liens avec les volets «amélioration en matière de production» et «amélioration en matière d'environnement» du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO.

33) Table ronde ministérielle IV: Actions anticipées visant à gérer les effets des crises cumulées

Débat encadré sur la priorité régionale relative à la mise en place et au renforcement des actions en matière de résilience et d'intervention, ainsi que sur les résultats obtenus au cours du dernier exercice biennal, la voie à suivre et les liens avec les volets «amélioration en matière de production» et «amélioration en matière de conditions de vie» du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO.

34) Table ronde ministérielle V: Prospective: moteurs et déclencheurs intéressant la région Proche-Orient et Afrique du Nord

La FAO mène systématiquement des activités de prospective à l'échelle de l'Organisation, mais aussi aux niveaux régional, sous-régional et national, aux fins de la transformation des systèmes agroalimentaires, et s'appuie sur l'expérience acquise au cours de l'exercice de prospective stratégique qu'elle a réalisé pendant la période 2020-2022 et sur ses conclusions, présentées dans le récent rapport phare de la FAO intitulé *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture. Moteurs et déclencheurs de transformation*.

Le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, épaulé par l'équipe chargée de l'approfondissement thématique et des perspectives mondiales, rattachée à la Division de l'économie et des politiques agroalimentaires (ESA), ainsi que par le Bureau de la stratégie, du programme et du budget (OSP), le Bureau de l'innovation (OIN) et, plus généralement, le réseau de prospective de la FAO, a récemment entrepris un exercice de prospective régional.

Cette réunion doit permettre d'échanger des vues sur les éléments à obtenir et les objectifs à atteindre au cours de la consultation d'experts régionaux organisée dans le cadre de l'exercice de prospective régional, à savoir:

- présenter les évolutions passées et les projections des variables clés concernant les moteurs prioritaires dans la région et les signaux faibles y afférents;
- exposer les scénarios adaptés à la région qui figurent dans le rapport intitulé *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture. Moteurs et déclencheurs de transformation*, les défis régionaux et les déclencheurs de transformation;
- examiner les choix stratégiques et les priorités régionales en matière d'investissement et recueillir des avis à ce sujet;
- rassembler des observations permettant de confirmer les résultats actuels et d'enrichir la version finale du rapport sur la première phase de l'exercice de prospective mené dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.

VI. Manifestations spéciales

35) La science, l'innovation et le numérique pour accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires

Ce débat encadré vise à souligner combien il est nécessaire de mettre en place des politiques, des processus organisationnels et des pratiques innovants, de mener des recherches et d'élaborer des solutions technologiques fondées sur des données scientifiques et factuelles, et de mettre en place une coopération et des partenariats efficaces pour faire face aux problèmes complexes et nouveaux qui se posent dans la région. La région compte de nombreuses initiatives permettant d'exploiter le potentiel offert par les technologies et l'agriculture numérique afin de relever les défis auxquels sont confrontés les petits exploitants agricoles. Pourtant, plusieurs obstacles entravent leur application à grande échelle et limitent les avantages qu'elles procurent. Ces obstacles sont principalement liés à la maîtrise des outils numériques, à la fracture numérique ayant trait au milieu rural ou à la dimension de genre, à l'abordabilité et à l'accessibilité des technologies et des informations numériques, aux capacités institutionnelles, à la qualité, à la pertinence et à la durabilité des services numériques, ainsi qu'à la présence d'un écosystème favorable.

36) Transformer les systèmes agroalimentaires dans les petits États insulaires en développement (PEID), les pays les moins avancés (PMA) et les pays en développement sans littoral (PDSL)

Les PEID, les PMA et les PDSL sont considérés comme des pays prioritaires par la FAO. Le Directeur général a clairement indiqué que l'Organisation œuvrait au renforcement de son appui aux PEID, aux PMA et aux PDSL, en devenant la première institution spécialisée du système des Nations Unies à se doter d'un bureau exclusivement dédié aux besoins de ces pays et aux défis interdépendants auxquels ils sont confrontés. Le fait d'offrir une plateforme permettant d'examiner les moyens de tirer parti du potentiel de ces pays au Proche-Orient aux fins de la transformation des systèmes agroalimentaires contribuera à renforcer la résilience en faveur d'un développement plus durable et plus inclusif.

37) Initiatives phares de la FAO

La réunion permettra de se pencher sur les initiatives phares de la FAO, notamment l'initiative «Un pays, un produit prioritaire», l'initiative sur les villages numériques, la transformation bleue, l'Académie des dirigeants et l'Observatoire régional, et l'exercice de prospective, avec pour objectif de souligner l'importance qu'elles revêtent pour la région.

38) Forum régional de l'investissement Main dans la main

Organisée conjointement par le pays hôte et le Forum de l'investissement Main dans la main, la réunion sera consacrée à la mise en œuvre de l'initiative Main dans la main dans la région et aux résultats obtenus lors du Forum de l'investissement.

39) Adoption de la Déclaration ministérielle

40) Adoption du rapport de la Conférence régionale

41) Date et lieu de la 38^e session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient